

Réf: Dossier 428738

Avis de constitution

SOCIETE « DYAC SARL »

Siège ABIDJAN COCODY 2 plateaux 7eme tranche
non loin du marché cocovico, Lot 299, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DYAC SARL »

Objet : Achat-vente de tous matériels et/ou matières entrant dans la construction
Achat - vente matériels électriques et agricole

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 plateaux 7eme tranche
non loin du marché cocovico, Lot 299, Ilot 21

Dirigeant(s) M DOUMBIA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09626 du 11/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56182/GTCA/RC/2025 du 11/09/2025

